

## Olivier Sigg

Associé au sein du département "Clientèle privée" chez Froriep



Olivier Sigg est associé au sein du département "Clientèle privée" chez Froriep, l'une des plus importantes études d'avocats de Suisse avec des bureaux à Genève, Zürich, Zoug, Lausanne, Londres et Madrid. Il a rejoint Froriep en 2005 et est devenu associé en 2015. En 2010 et 2011, il a été détaché auprès d'un important cabinet d'avocats londonien et a ensuite passé plusieurs mois au sein du bureau de Londres de Froriep.

Olivier Sigg conseille des clients privés internationaux en matière de planification et de protection du patrimoine, de transfert de domicile ainsi que de philanthropie.

Olivier a été reconnu comme un avocat de premier plan dans le domaine de la Clientèle privée par les principaux guides de références juridiques, y compris Chambers Global, Chambers Europe and Who's Who Legal. Il a été le seul avocat Suisse cité dans le classement "Top 35 under 35" des avocats actifs dans le domaine de la Clientèle privée ("*Private Clients Practitioner's*") en 2010.

Récemment, des clients ont écrit à son sujet : "*He has a commercial outlook, turns things round very fast and explains things clearly*" (Chambers Europe – 2015). Il a aussi été décrit comme une "étoile montante" (Chambers Europe – 2015).

Olivier est membre de la "*Society of Trust and Estate Practitioners*" (STEP) et membre du comité STEP de Genève.

Olivier Sigg a obtenu sa licence en droit à l'Université de Genève en 2002 et a été admis au barreau en 2005. Il parle français, italien, anglais et espagnol.